



CONVOCATION À LA 2^e SÉANCE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LA DAUVERSIÈRE
2021-2022

Lieu : TEAMS
Heure : 18h30
Date : Mercredi 17 novembre 2021

ORDRE DU JOUR

Horaire	Points	
18h30	1.	Accueil, vérification du quorum et ouverture de la réunion Quorum obtenu à 18h45
18h32	2.	Adoption de l'ordre du jour Proposition de l'ordre du jour. Ajout d'un point « STM ». Adopté par Rizelaine Ladjelate.
18h35	3.	Adoption du procès-verbal du 20 octobre 2021 Procès-Verbal du 20 octobre 2021, adopté sans modification par Rizelaine Ladjelate, secondé par Monsieur Hamed Bouabid.
18h40	4.	Mot de la présidente Pas de point à ajouter.
18h45	5.	<u>5.1 Règles de régie interne du CÉ – RÉVISÉ :</u> Quant aux règles de régie interne, les parents avaient demandé d'avoir des copies papier de certains documents. Les enfants des parents concernés peuvent passer les récupérer au secrétariat la veille et la journée même de la rencontre. <u>5.2 Mise à jour des membres du CÉ et de leurs coordonnées :</u> Une liste a été distribuée avec les noms et les coordonnées des membres. La présidente du CÉ aura accès à l'adresse courriel ladau.ce@csgm.qc.ca afin de lire les courriels des parents. <u>5.3 Modification des représentants du CÉ – La Dauversière.</u> M. Soman a cédé sa place à Mme Leith (conseillère pédagogique) et cela assure une meilleure représentativité des membres du personnel et facilite la transmission d'informations entre La Dauversière et Évangéline puisque Mme Leith est conseillère pédagogique dans les deux établissements. M. Saberallah est absent depuis deux rencontres, il sera contacté à ce sujet et, au besoin, un substitut sera nommé.
19h05	6.	Mot de la direction et informations générales sur l'école <u>6.1 Suivi COVID et mesures sanitaires :</u> Beaucoup moins de cas cette année. La couverture vaccinale des élèves permet d'éviter la fermeture de classes et les périodes d'isolement. Le seuil de 75% d'élèves vaccinés a été dépassé. Depuis le 15 novembre, les élèves peuvent retirer leur masque en classe, mais doivent le porter lors des déplacements dans les corridors. Les enseignants partagent leurs expériences et soulignent que la plupart des élèves conservent le masque et respectent les règles. <u>6.2 Rencontre de parents du 25 novembre :</u> Le Centre de services demande à ce que les rencontres se déroulent en virtuel à l'exception de quelques groupes (classes Ampli et Accueil). Une plateforme de prise de rendez-vous sera préparée afin de permettre aux parents de prendre rendez-vous. Dans un autre ordre d'idée, Mme Ladjelate demande si les rencontres pour le CÉ pourront se maintenir en virtuel si les membres le souhaitent et malgré un allègement des mesures. M. Labrosse mentionne qu'il ne devrait pas y avoir de problème et nous l'aborderons en rencontre si les allègements sont possibles et nous passerons au vote.

6.3 Projet d'agrandissement, déménagement et déplacements hivernaux :

Pour l'instant, les modulaires demeureront en place d'ici le mois de mars. Les élèves de première secondaire y demeureront au moins jusqu'en mars.

Pour les déplacements, les abris « Tempo » ne sont pas une option. Par contre, les élèves de première secondaire auront un casier dans les modulaires et un second dans le bâtiment principal afin d'y déposer manteau, bottes et matériel.

Mme Ladjelate demande si les battements ne pourraient pas être plus longs afin d'éviter les retards. Il sera difficile de modifier la durée des battements pour l'ensemble de l'école à ce moment de l'année, mais on pourra adapter l'horaire des élèves selon les besoins qui se présenteront, particulièrement aux périodes 2 et 4 de la journée.

M. Bouabid manifeste son inquiétude quant à la sécurité des élèves en cas de neige et de verglas. M. Labrosse souligne que cet espace sera déneigé et entretenu adéquatement.

6.4 Projet éducatif et vie pédagogique :

Le comité pour le projet éducatif s'est remis au travail. Les premiers échanges visaient à se réapproprier le travail qui avait été fait précédemment. On souhaite que ce projet éducatif soit vivant pour les enseignants et les élèves. Le comité souhaite partager les réflexions avec les membres du personnel de l'école Évangeline.

Dans le plan de relance du Ministère, une annonce budgétaire a été renouvelée afin de soutenir les apprentissages des élèves par le biais du tutorat. Les enseignants membres du comité EHDAA ont été consultés afin de voir comment utiliser cette enveloppe adéquatement. Les matières ciblées seront : le français, les mathématiques et l'anglais. Des enseignants tuteurs seront recrutés et, par la suite, les élèves seront ciblés selon leurs besoins. Il faut toutefois garder en tête que plusieurs formes de soutien aux élèves sont offertes aux élèves alors on souhaite que le tutorat permette d'offrir du soutien à d'autres élèves, et ce, pour venir en aide aux plus d'élèves possibles.

Il devrait aussi y avoir un CÉ commun avec les membres du CÉ d'Évangeline pour discuter des enjeux à venir (pédagogie, projet d'agrandissement, passation entre une école et l'autre, choix de cours, etc.).

6.5 Calendriers des évaluations ayant un impact sur l'horaire régulier : 1^{er} décembre (Lecture, CPF3 : 2h30); 16 décembre (Math, CPF3 : 2h30) :

Il y aura deux évaluations qui apportent une modification à l'horaire en décembre puisque les élèves sont en évaluation en AM et retourneront à la maison en PM, une fois l'évaluation terminée.

Mme Ladjelate ne voit pas d'inconvénient et cela ne bouleverse pas le calendrier des autres niveaux. Un blocage horaire aura lieu le 10 janvier pour une évaluation d'écriture en français pour tous les élèves, à l'exception des élèves de CPF3. L'évaluation se déroulera en AM et les élèves retourneront à la maison par la suite. Les parents sont en accord avec ce blocage horaire.

Mme Ladjelate souligne l'importance de communiquer l'information aux parents afin d'assurer le suivi auprès des enfants qui n'auront pas d'école en PM.

6.6 Ateliers d'éducation à la sexualité :

Des ateliers ont débuté dans les classes par une sexologue. Chaque niveau reçoit des ateliers adaptés aux besoins et à la réalité des élèves selon le programme du Ministère. Ces ateliers sont obligatoires dans la formation générale des jeunes. Les parents membres du CÉ indiquent apprécier ce type d'atelier et d'en être informés.

6.7 Première communication :

Le Vendredi 19 novembre, les parents recevront les commentaires des enseignants quant aux apprentissages et au comportement de leurs enfants. Cette première communication sera envoyée par courriel et via Mozaik Portail.

6.8 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation :

Le plan de lutte a été envoyé par courriel et M. Labrosse demande à ce qu'il soit consulté et commenté

		au besoin, d'ici le prochain CÉ, en décembre, car il doit être adopté par les membres du CÉ. Aussi, on aimerait présenter des données quant à la situation de l'école La Dauversière.
19h25	7.	Budgets – Situation financière 2021-2022 et tutorat (art. 95 LIP); Un montant de 25000\$ a été attribué pour lancer le tutorat : Il en a été question au point 6.4. À titre informatif, l'enveloppe attribuée pour les formations des enseignants a déjà été utilisée à 50%.
19h30	8.	Sorties éducatives (approbation art. 87 LIB) 8.1 Glissades sur tubes (option plein air : 1^{er} ou 15 février 2022) Pour les quatre groupes de plein air et cela se déroulera soit : à St-Sauveur ou St-Jean-de-Matha. Pour le moment, on ne souhaite pas demander d'argent aux parents. Alors cette sortie sera payée par l'école. Les parents sont en accord avec la proposition. Parallèlement à cela, un appel à tous sera fait afin de récupérer des accessoires et des vêtements d'hiver pour les groupes plein air. Les parents mentionnent qu'il est important de permettre aux élèves des autres concentrations (multisport, arts, etc.) de bénéficier de sorties, de projets ou d'activités. M. Labrosse assurera le suivi afin que tous les élèves aient la chance de bénéficier de sorties éducatives.
19h40	9.	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTDRI) du CSSDM 2021-2024 – État de la situation – Consultation – Proposition; pas de point
20h05	10.	Points des enseignants : pas de point
20h15	11.	Point des membres du personnel : pas de point
20h20	12.	Délégué au comité central de parents : pas de point précis
20h25	13.	OPP : Des idées qui émergent peu à peu.
20h30	14.	Représentant de la communauté; absent
20h35	15.	Varia et mot du public Ajout : STM Il semblerait qu'un autobus de la STM quitterait à 11h32 et que le suivant serait à 11h55. La STM a envoyé l'horaire des autobus, mais il semble que l'horaire n'était pas respecté. Il passait soit plus tôt ou plus tard. Mme Ladjelate apprécie les précisions apportées. M. Labrosse indique que pour une modification aux horaires de la STM, cela doit être fait 6 mois à l'avance.
20h40	16.	Levée de l'assemblée à 20h08
<i>Le prochain CÉ est prévu pour le mercredi 8 décembre, 18h30</i> <i>À venir – reddition de comptes et adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</i>		

Philippe Labrosse
Directeur

Rizelaine Ladjelate
Présidente